



**Mise à disposition du premier supplément au prospectus de base  
du programme « Euro Medium Term Notes »**

**Aubervilliers, le 28 octobre 2022.** Veolia Environnement a obtenu le 28 octobre 2022 l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur le premier supplément au prospectus de base de son programme d'instruments de dette (EMTN) d'un montant de 18 milliards d'euros.

Le prospectus de base (numéro d'approbation n°22-205 du 10 juin 2022) et son premier supplément (numéro d'approbation 22-427 du 28 octobre 2022) sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse [www.veolia.com](http://www.veolia.com) (espace « finance », rubrique « crédit et notation » sous « analystes et investisseurs »), à son siège social, auprès de l'agent payeur désigné dans le prospectus ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).